observations

sur L'extirpation de deux tumeurs au col
par m. colon de la motte

Mr Buirette deverriere conseiller du roy rapporteur
du point d'honneur en la connetablie et marechaussée de france,
fit une chûte en 1764, alors âgé de 16 ans, à la suite
de laquelle il devint Bossu: il s'apperçut dès lors d'une
tumeur au col qui croissoit sensiblement et pour laquelle
il consulta plusieurs personnes de l'art qui lui prescrivirent
differents topiques qui ne produisirent aucun effet.
déja la tumeur avoit acquis un volume de six pouces
en tous sens et s'etendoit depuis la partie inferieure du
pavillon de l'oreille au dessus de l'angle de la machoire
inferieure du côté droit, jusqu'à l'os hyoïde auquel
elle étoit adhérente ainsi qu'aux muscles de la langue
qui s'y attachent. en 1776 il vint à Paris où il
convoqua plusieurs consultations. Mr Moreau ——
s'opposoit à l'extirpation et même à tous Remedes
tant internes qu'externes. Monsieur chirurgien du Roy
par quartier jugea l'opération praticable et
le malade y souscrivit et après les dispositions

ARC 30 d 3 n° 70

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

convenables il fut opéré le 4 avril dela même année,
en présence de mon second frère, de Mr Girardeau et moi.
La tumeur étoit mobile et les tegumens n'étoient point adhérents:
le soussigné mon frère procéda dela maniere suivante
il pinça la peau, il en fit tenir un angle par un aide
tandis que lui même tenoit l'autre. il fit avec le bistoury
une incision sur la tumeur. puis il dissequa la peau
de maniere à mettre toute la tumeur à decouvert. ensuite
il souleva la tumeur par sa partie supérieure et separa
le tissu cellulaire jusques vers la base où la tumeur
étoit adhérente avec l'os hyoïde et les muscles dela langue;
et au moment où l'on détruisoit cette adhérence. le malade
croyoit qu'on lui arrachoit la langue, et il s'en plaignit
vivement. une petite branche d'artere fut ouverte
et donna assez de sang pour obliger de lever l'appareil
une heure après l'opération. mon frere se contenta
d'appliquer immediatement sur le vaisseau ouvert
de l'agaric et des plumaceaux cette attention suffit pour
arrêter l'hémorragie. enfin le malade fut pansé suivant
les regles de l'art et au bout de six semaines il fut

en état de repartir pour sa province. je dois observer
que la tumeur étoit si grosse qu'elle avoit devié la
langue de maniere à incommoder le malade et à
l'empêcher de prononcer librement: cet inconvenient
disparut à l'instant que l'opération fut faite.
mon frere fit part de cette opération à Mr Delamartiniere,
et Mr Delamartiniere en causa avec Mr Louis qui
voulut bien venir voir le malade pendant le cours
du traitement

La seconde observation est relative à un soldat du regiment
des gardes qui après avoir passé aux verges fut condamné à un
emprisonnement à Bicêtre. pendant sa detention, il lui survint
spontanément une tumeur vers l'angle de la machoire
inférieure du côté droit, et qui vers la fin de 1776 avoit
acquis ~~le~~ volume d'un gros oeuf de poule d'inde. La tumeur
étoit mobile et la peau n'étoit point adhérente à son
corps. je jugeai l'extirpation praticable. et même
absolument necessaire au malade parceque tous les remedes
avoient été inutilement employés. j'en conferai avec
Mr Sagner alors premier chirurgien de Bicêtre,

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

il approuva mon avis et il ne fut plus question que
d'y faire consentir le malade. comme il avoit grande
envie de s'engager pour les colonies ne pouvant obtenir
sa liberté qu'à ce prix, il se decida d'autant plus volontiers
à l'opération que les officiers l'avoient deja refusé
à cause de sa maladie. dans le mois 8.bre 1776
l'opération fut faite; Mr fagues y procéda précisement
de la maniere que je viens de le décrire dans l'observation
précédente: mais en detachant la tumeur dans sa partie
posterieure, une branche d'artére fut coupée et donna
d'abord beaucoup de sang. j'eus soin d'appliquer
le doigt sur le vaisseau ouvert, Mr fagues acheva
son opération, après quoi il fut fait une ligature
immediate à l'artére ouverte, et l'appareil ayant été
appliqué methodiquement il n'est rien survenu
de facheux au malade. la playe fut pansé suivant
les regles de l'art et dans l'espace d'un mois,
la guérison fut complette.

Colon de Lamotte

le 24 juillet 1788

n.° 70